

Allocation [inconditionnelle] de base et *Dreigliederung*

Au sujet de la correction de quelques malentendus

Bernhard Steiner

Remarque préliminaire de la rédaction : La Question de l'allocation inconditionnelle de base (AIB) fait l'objet d'une controverse parmi les partisans de la *Dreigliederung* et certes, dans une mesure qui permet d'évoquer la formation de camps. La manière dont une telle confrontation est à mener de manière féconde, c'est à l'occasion l'objet du débat. Il s'agit, par exemple, de question d'auto-réflexion méthodique des plans sur lesquels on discute, donc par exemple, dans quelle mesure il s'agit de principe de base ou bien de problèmes particuliers de transposition. Voir à ce propos le texte de C. Strawe : « Chemins vers une compréhension dans le mouvement pour la *Dreigliederung* de l'organisme social » dans le dernier cahier. La contribution de Bernhard Steiner est une exposition affûtée qui se délimite à partir d'une manière de considérer déterminée, que l'on peut adopter vis-à-vis de ce sujet. Qu'elle appellera la contradiction, cela va de soi. Les débats se poursuivront donc. Il serait souhaitable que devinssent visibles à l'occasion des différenciations, auxquelles souvent on ne prête pas attention. Il s'agit justement, aussi parmi les préconisateurs de l'allocation de base, foncièrement de conceptions différentes et qui ne sont pas discutées à fond. De tels points concernent par exemple le financement et la question de savoir si la AIB représente non seulement un droit à garantir par l'État ou bien au contraire aussi un paiement dont l'État aura à s'acquitter. En discussion serait aussi le thème de mettre au même niveau la séparation du travail et du revenu d'avec la séparation du revenu et de la production.

De quelle manière se présente au penser la relation de l'allocation de base inconditionnelle avec la *Dreigliederung* ? Cette question devient de plus en plus importante, car il se profile que l'avenir de la science sociale anthroposophique dépend de la réponse que l'on découvrira à une question de ce genre. À partir des articles et des lettres de lecteurs, il est évident que les opinions là-dessus sont extrêmement controversées. Par exemple, Sylvain Coiplet, de « *L'Institut pour la Dreigliederung sociale* » dont le siège est à Berlin, évoque, dans son introduction à un recueil de citations portant le titre « *Rudolf Steiner et l'allocation de base* », le côté « non social » de l'allocation de base inconditionnelle, qu'il caractérise comme dépourvue de sentiments et d'idées¹. Il est d'abord à remarquer ici que Rudolf Steiner — autrement que le suggère le titre du recueil — n'a jamais parlé directement d'une « allocation de base ». Coiplet croit pourtant pouvoir s'en rapporter directement aux dires de Rudolf Steiner pour son refus de l'allocation de base. — Dans son texte d'introduction l'allocation de base inconditionnelle est carrément présentée comme une perversion de la loi sociale fondamentale que Rudolf Steiner publia dès 1905.

Coiplet appartient à ceux qui prennent la défense de leur critique portée à l'allocation de base avec un zèle missionnaire. Dans ce qui suit, on va montrer qu'il y a de nombreux arguments qui laissent apparaître l'allocation de base comme un pas en direction de la *Dreigliederung*. Certes, il ne s'agit pas d'un remède universel, mais ce n'est pas non plus une impulsion qui, sous une forme quelconque vient s'opposer à la *Dreigliederung* et en entraver le développement à venir. Ce n'est justement qu'un pas auquel d'autres doivent suivre et aussi suivront.

Allocation de base et séparation du travail et du revenu

Comme en général dans le mouvement pour la *Dreigliederung* sociale, il ne s'agit pas, dans la loi sociale fondamentale, formulée en 1905/06 par Rudolf Steiner², d'en revêtir la réalité comme d'une camisole de force, mais au contraire de s'adapter à elle dans l'action. On saute volontiers qu'il

¹ Dans le texte en question nous lisons : « L'allocation inconditionnelle de base pour tous est une théorie de la faiblesse d'esprit. Elle permet à chacun de continuer à se consacrer ensuite exclusivement au travail spirituel, si quelqu'un manque de vertu intérieure pour cela. Celui qui, par contre, au sein de la *Dreigliederung* sociale ne rencontre (plus) de compréhension pour son travail spirituel, devra continuer de produire sa contribution et changer simplement dans l'économie ou bien au service de l'État. » (<http://www.dreigliederung.de/essays/2007-04-100.html/>)

² R. Steiner : *Science de l'esprit et question sociale* — trois essais dans GA 34 Dornach 1987. La teneur en est la suivante : « La prospérité d'un corps social [*Gesamtheit*] d'êtres humains qui travaillent ensemble est d'autant plus grande que l'individu isolé en revendique d'autant moins les revenus des productions/prestations de ce corps social pour lui, à savoir d'autant plus qu'il cède ses revenus à ses collaborateurs, et que ses propres besoins sont satisfaits non pas à partir de ses productions/prestations à lui, mais au contraire à partir de celles des autres. » (p.213).

s'agit en cela pour Steiner d'un axiome de science sociale, d'une importance analogue à celle de l'axiome de Pythagore en mathématique. « *Cette loi principale vaut pour la vie sociale avec une exclusivité et nécessité telle que n'importe quelle loi naturelle vaut seulement en rapport avec n'importe quel domaine de conséquences naturelles.*³ » C'est-à-dire qu'il s'agit d'une loi qui indique dans le social une cohérence réciproque, comme, par exemple, la loi de l'optique, à savoir qu'un objet placé entre une source lumineuse et un écran projette une ombre sur cet écran, qui est d'autant plus grande que l'objet est proche de la source lumineuse, et en correspondance d'autant plus petite lorsqu'il en est plus éloigné. La loi social fondamentale a aussi sa validité dans cette version reformulée.

« *La prospérité d'un corps social [Gesamtheit] d'êtres humains travaillant ensemble est d'autant plus petite que l'individu isolé en revendique les rapports des productions/prestations de ce corps social pour lui, à savoir d'autant moins qu'il cède ses rapports à ses collaborateurs, et que ses propres besoins sont satisfait à partir de ses productions/prestations et non pas à partir de celles des autres.* »

C'est seulement conséquent ensuite lorsque Rudolf Steiner, dans d'autres commentaires au sujet de la loi principale, formule qu'il s'agit de créer de telles institutions, « *de sorte que jamais personne puisse revendiquer pour lui les fruits de son propre travail* » et « *que travailler pour ses semblables et viser un certain revenu sont deux choses strictement séparées l'une de l'autre* »⁴.

Pourquoi l'allocation de base ne peut pas représenter une forme possible de transposition de cette séparation salutaire entre revenu et travail ? Pourquoi cela ne se peut pas ?, Coiplet n'en fournit aucune raison que l'on puisse suivre par l'esprit mais, au contraire, il affirme seulement que l'allocation de base contredit les intentions de Steiner.

La Dreigliederung s'accomplit dans les faits concrets

Cela ne colle simplement pas ! La *Dreigliederung* est aussi un processus qui s'accomplit dans la réalité à partir d'une certaine conformité à des lois — elle ne doit pas tout d'abord être « introduite » de l'extérieur d'une manière quelconque. Il ne s'agit que de reconnaître ce processus pour l'accompagner en conscience et d'organiser ensuite la pratique en correspondance.

« *Dreigliederung : les gens la trouvent aujourd'hui difficile à comprendre, parce qu'ils n'ont pas voulu voir ce qui s'est passé réellement. Le développement de l'humanité a déjà réalisé véritablement dans les faits ce qui s'est soustrait aux regards des êtres humains, à savoir un grand pan de la Dreigliederung, simplement les êtres humains ne s'accommodent pas de cette réalisation.*⁵ »

De quels faits s'agit-il qui échappent ainsi au regard des êtres humains ? Steiner nous aide ultérieurement : il fournit une description du développement de l'industrie de l'acier autour du tournant du siècle, dans lequel, avec moins d'emplois, on produit toujours plus avec l'aide de l'amélioration technique.

« *Qu'est-ce que cela veut dire lorsque presque avec le même nombre de gens, au moyen de pures améliorations techniques, on produit d'autant plus ? Croyez-vous que cela n'ait aucunes répercussions ? Bien sûr que cela a des conséquences, puisque le nombre de gens pour ce faire n'a pas augmenté, que le même nombre de gens produit la même chose dans une quantité tellement plus grande que de ce fait tout le reste de l'économie qui s'y rattache s'en trouve révolutionné. Pensez-donc un peu à ce que cela signifie pour la troisième branche de ce qui est organisé et articulé, de*

³ *Ebenda.*

⁴ *Ebenda.*

⁵ Conférence du 21 avril 1919 dans *Traitement de science de l'esprit des questions sociales et politiques*, GA 192, Dornach 1991, p.27.

l'organisme de la Dreigliedering. Dans toutes les circonstances du droit, dans toutes les circonstances spirituelles, on n'a besoin de rien changer, quelque chose a changé purement et simplement dans les circonstances économiques. Car tout ce qui a changé s'est exprimé dans la situation du prix de l'acier et tout ce qui est en connexion avec. Cela ne veut dire rien moins que, indépendamment de l'évolution spirituelle et de l'évolution du droit — car vous n'avez besoin d'aucun autre droit, lorsque vous regarder la totalité — la vie économique s'est détachée indépendamment et sans que les êtres humains y prissent part et y fassent de réformes de base. Les choses agi à partir de leur possibilité, les êtres humains n'y prirent seulement pas garde. Cela peut être pour vous une preuve que dans les faits la Dreigliederung s'accomplit.⁶ »

Et combien de fois de plus avons-nous pu encore augmenter la productivité sur ces cent dernières années ? Il existe aujourd'hui des estimations qui affirment que la productivité de l'humanité a augmenté d'environ 2% par an, ces 200 dernières années. Il y a 100 ans, des centaines d'êtres humains étaient nécessaires pour rentrer une moisson de céréales qui est expédiée aujourd'hui en une heure par une moissonneuse-batteuse automobile. Tandis que le développement économique, avec l'aide la technique, s'éloigne de plus en plus du travail humain — tout le travail humain émane de l'esprit et est de la vie de l'esprit — s'accomplit une séparation, plus exactement un processus de mise en articulation et en ordre. D'une manière analogue au mouvement engendré par la tectonique des plaques, il se forme entre la vie économique qui s'émancipe ainsi de plus en plus, et la vie de l'esprit, un abîme au-dessus duquel la vie juridique doit jeter un pont en tant qu'instance médiatrice. Jusqu'à présent cet tâche fut laissée à l'État : au moyen de subventions, d'aides sociales de diverses natures, d'allègements d'impôts, etc. Mais est-ce là réellement une tâche relevant de l'État ? Est-il sensé, à l'aide d'interventions étatique, de cicatrizer des plaies qui s'ouvrent ? Sur cette question on doit fondamentalement réfléchir et discuter. Sans doute que le rôle médiateur d'un pont revient à la sphère juridique, néanmoins cette sphère juridique ne doit pas siéger dans l'État. Celui-ci a en tout cas la tâche d'organiser les règles du jeu avec les lois, sans intervenir lui-même dans le contenu de la répartition [*Verteilung*]. A cet endroit une allocation de base financée sur l'imposition de la plus value offre une solution sensée, car de ce fait la souveraineté reste de ce fait aux êtres humains en considération de la répartition des biens et n'atterrit pas sur une entité abstraite, comme est l'État.

C'est une erreur largement répandue de croire qu'une allocation de base inconditionnelle serait une solution étatique à la question sociale [Jacques Duboin, la voyait de cette manière en France en 1936 dans son ouvrage *Demain ou le socialisme de l'abondance*. Hitler a malheureusement stoppé totalement le débat en France. *ndt*]. Si on est d'accord un jour qu'une partie des dépenses pour les biens de consommation selon une certaine clef de répartition doit devenir un revenu, la tâche revient encore à l'État d'imposer la réglementation correspondante. C'est comme avec le code de la route : si je ne m'en tiens qu'à lui, je ne fait pas encore partie avec cela du « trafic étatique en circulation ». L'allocation de base n'abandonne justement pas à l'État les plus importantes décisions de la vie, mais au contraire celles-ci reviennent à l'individu, le véritable porteur de toute vie de l'esprit.

Il y a encore un argument économique important, qui parle en faveur d'un financement par l'impôt sur la plus value. C'est un fait que sur les années, la part de rémunération contenue dans le prix que nous payons pour les produits a diminué, alors que la part du capital s'est élevée. C'est logique, car l'augmentation de la productivité est rendue possible par l'emploi des machines — et celle-ci doivent être financées par les investissements en capital. Le capital attend la rente correspondante que nous payons quotidiennement dans le prix des produits. Du reste l'emploi de machines permet que les êtres humains soient libérés. Cela se produit en général toujours ensuite, si l'utilisation de la robotique permet de diminuer les coûts par rapport à l'être humain. **L'idée d'une allocation de base financée par l'impôt sur la plus value ne signifie rien d'autre que dans le prix des produits de consommation, la part de rétribution [*Lohnanteil*] remonte de nouveau⁷.**

⁶ *Ebenda*, p.28.

⁷ Avec rétribution, on parle ici de ce qui revient au producteur..

Comme on l'a dit, les réglementation pour cela doit être remise à l'État, mais il doit se tenir en dehors de la répartition elle-même. La comparaison d'avec les règles du code de la route montre que l'allocation de base ne représente **pas une solution étatique**, comme on l'argumente parfois. Au contraire : elle rend possible à l'État de se tenir en dehors et de laisser à l'individu, la solution du problème d'approvisionnement [*die Lösung der Versorgungsfrage*]. Et celle-ci y est là à l'endroit juste.

Le problème des marchés de capitaux

Jusqu'à présent le processus du côté de l'approvisionnement a été considéré par le courant des marchandises. Il y a encore un autre côté. Les sommes d'argent actuelles qui transitent sur les marchés de capitaux et sont à peine à concevoir, sont un reflet du fait qu'argent et marchandise — ou bien autrement exprimés — économie et vie de l'esprit — se sont séparés. Nous entendons quotidiennement parler de sommes d'argent de plus en plus élevées, que la BCE « pompe » au-dessus des banques d'affaires. Sans argent « frais », notre système, fondé sur l'intérêt et l'intérêt composé, entre en collapsus. Le problème en cela c'est que ce système de création d'argent privilégie exclusivement ceux qui pouvaient déjà former du capital. Les milliards, qui au niveau mondiale affluèrent récemment pour sauver les banques, ne sont rien d'autre qu'une subvention étatique accordée à ceux qui possèdent déjà de riches fortunes. Cela doit changer ! À l'avenir, un jour une partie de la création d'argent, en tant qu'allocation de base, pourra être payée directement aux citoyens, comme l'a de nouveau proposé récemment Christoph Binswanger⁸.

L'allocation de base, un défi

L'allocation de base pose à tous égards un défi à notre évolution intérieure. Premièrement, nous devons produire la disponibilité — comme disait Steiner — à acquiescer aux « faits concrets », à savoir que le connaître doit être éduqué ; deuxièmement, notre « Je » est requis de ne plus rechercher de motif du travail dans l'acquisition d'argent, mais au contraire, dans les autres êtres humains. Cela présuppose une nouvelle conscience sociale, qui est bel et bien prédisposée en l'être humain, mais manifestement pas encore développée assez loin. Troisièmement, c'est la connaissance de soi qui est questionnée. Le paiement du travail est un instrument d'exercice du pouvoir sur d'autres êtres humains. Des êtres humains qui ne peuvent pas se maîtriser eux-mêmes, en dominant volontiers d'autres. Ici est à localiser la plus forte opposition à la *Dreigliederung* sociale : la crainte de l'être humain, de perdre son pouvoir sur ceux qui dépendent de lui. Plus l'être humain parvient à surmonter le penser abstrait sur les relations sociales et à développer une nouvelle conscience sociale et connaissance de soi, plus grandes deviennent les chances d'introduction d'une allocation de base inconditionnelle. C'est un pas en direction de la *Dreigliederung*, nonobstant un pas qui contribuera avec assurance seulement à ce qu'un autre problème sociétal soit replacé fortement dans le champ visuel : la question de la commerciabilité des biens fonds. Par notre manière de créer de l'argent, les prix de l'immobilier de luxe montent fortement actuellement. L'allocation de base mèneraient inéluctablement à des élévations de prix renforcées aussi dans des secteurs inférieurs sur le marché de l'immobilier. C'est un autre problème de la *Dreigliederung* qui se poserait ensuite, par exemple, qu'on pourrait rencontrer par le droit de jouissance, par. Mais c'est un autre sujet.

Sozialimpulse 1/115.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Bernhard Steiner est né en 1951 à Bâle. Il a grandi à Buenos Aires (Argentine). Après deux années d'études d'architecture à l'Université de Buenos Aires, il fréquenta dans les années 1975-76 et 1978-79 le séminaire des prêtres de la Communauté des Chrétiens de Stuttgart. En 1977, il passe une année de sculpture chez Heinz Georg Häussler à l'Université Alanus à Alfter près de Bonn. Après une formation en maraîchage bio-dynamique depuis 1980-82, il est actif dans le commerce (de gros) des produits, et pour finir en tant que conducteur de poids lourds. Correspondant de l'hebdomadaire « *Das Goetheanum* », il est l'auteur de l'ouvrage « *Argent & Karma* », paru aux éditions *Futurum*. [un auteur qui a été très souvent traduit en français à cause de ses articles universels toujours intéressants à chaque fois présenté avec beaucoup de finesse, ndf]

⁸ « Voies vers un système financier durable » dans *Die Drei* 2/2013.